

COMITE DES PARENTS D'ELEVES DE LA TOUVELINE CONSEIL D'ECOLE N°1 Du 06 Novembre 2015

Participants :

Enseignantes : Mme Florence Ghisolfi (directrice), Mme Olivia Bouzon, Mme Anne Lambert, Mme Karine Jean, Mme Muriel Vachon et Mme Catherine Nicoleau

Equipe de la mairie : Mme Annie Vuillermoz et Mme Lucile Ferlay

Délégués Parents d'élèves : Mme Karlyne Benavides Pressard, Mme Christelle Jehan, Mme Gaëlle Berlioz, Mme Sophie Arvieux, Mme Isabelle Maraval, Mme Géraldine Fargette (suppléante).

1. Effectifs et répartition

En tout 138 enfants sont présents dans l'école:

Karine 25 PS (+1 en novembre)

Olivia et Muriel 28 MG comprenant 8 Moyens et 20 Grands,

Florence et Muriel 28 PM comprenant 20 Moyens et 8 Petits,

Catherine et Lucie 28 MG comprenant 20 Grands et 8 Moyens,

Anne 29 MG comprenant 7 Moyens et 22 Grands.

2. Règlement intérieur

La directrice rappelle que le règlement intérieur est obligatoire.

Il est basé sur le règlement départemental et ajusté à notre école. Il n'a pas subi de modification depuis 3 ans.

Il est voté à l'unanimité.

3. Résultats des élections

Pour 277 inscrits on note un résultat de 69 votants dont 4 nuls.

Donc 24,91% de participation.

Sont élues 5 titulaires et 1 suppléante.

4. Organisation de l'APC(Activité Pédagogique Complémentaire)

1 heure par semaine et par maîtresse obligatoire.

Les Petites sections travaillent sur l'autonomie, les Moyennes et Grandes sections sur l'écriture du prénom, les lettres...

Karine fait cela les lundis de 12h50 à 13h20 et les mercredis de 8h20 à 8h50 ,

Florence étant déchargée, c'est Muriel qui s'en occupe le Vendredi de 12h50 à 13h20,

Olivia les mardis et vendredis de 12h50 à 13h20,

Catherine le Vendredi de 12h50 à 13h20,

Et Anne le mercredi de 8h20 à 8h50 et le vendredi de 12h50 à 13h20.

5. Collation du matin: jus de fruit ou fruits frais ?

Les maîtresses rappellent que les goûters ont été supprimés dans presque toutes les classes (sauf chez Catherine Nicoleau),

Certaines maîtresses veulent néanmoins garder une légère collation, elles ont donc voulu trouver un compromis : le jus de fruit qui reste un apport sachant qu'ils sont servis en très petites quantités dans un but surtout de découverte.

Le jus de fruit est préféré aux fruits frais qui demandent du temps pour la préparation, la dégustation et le nettoyage.

Les maîtresses font savoir que si cela dérange certains parents, elles supprimeront totalement les collations, mais elles souhaitent tout d'abord un dialogue avec les parents.

6. Horaires des récréations

La question a été soulevée de savoir pourquoi la récréation de certaines classes arrivait si tard dans la matinée :

Il y a effectivement l'aspect gain de temps pour la récréation des enfants car l'habillage et le déshabillage chez les petits est long et en cours d'apprentissage (ainsi qu'un gain de temps pour les parents et nounous quand ils viennent les chercher).

Cet horaire est également en corrélation avec les temps d'activités et de relâchement des enfants.

Aussi 5 classes doivent se partager une salle de gym donc les maîtresses sont obligées de prévoir l'emploi du temps de la matinée en fonction de la disponibilité de cette salle.

A savoir que les petits sont seuls dans la cours à ce moment donc un avantage pour l'accès aux vélos et autres jeux et ne subissent pas d'oppression des plus grands

Pour information, il y a un texte qui fixe le temps de récréation pour l'élémentaire et la maternelle : BO (bulletin officiel) Hors série N° 1 du 14 février 2002 article 4

Article 4 - L'horaire moyen consacré aux récréations est de 15 minutes par demi-journée à l'école élémentaire. Cet horaire doit s'imputer de manière équilibrée dans la semaine sur l'ensemble Des domaines disciplinaires. À l'école maternelle, le temps des récréations est compris entre 15 et 30 minutes par demi-journée.

Mais rien ne précise à quel moment ces récréations doivent être prises. En ce qui concerne les classes de GS, elles sortent quand elles n'ont pas d'ATSEM car elles se partagent deux ATSEM pour trois classes.

7. Budget de l'école

-La Mairie donne :

37 € par enfant soit 5143€ pour les fournitures,

Un budget de 2500€ pour le car,

Un budget de 5000€ pour les intervenants,

Et un budget de 2500€ pour la musique.

Avec une possibilité de répartition différente selon les besoins de l'année.

Anne fait remarquer qu'avec les effectifs actuels de chaque classe, lors des sorties il faut 1 car par classe ce qui entraîne un budget plus important certains parents sont obligés d'accompagner en prenant leur voiture. La mairie propose d'intégrer la demande de car à 70 places au lieu de 63 mais dit que cela dépendra des prix et propositions des transporteurs.

-Don des parents pour la Coopérative scolaire (environ 250€ par classe)

-Sou des écoles: 3100€ pour 2014 pour cette année, il faut attendre janvier.

Projet ENS (Espace Naturel Sensible)

La demande de financement du conseil général doit passer en commission au mois de janvier.

5 sorties nature sont prévues :

Marais de Montfort automne et printemps

Col de Marcieux : Raquettes (Petits?) en hiver et promenade en été

Marais des seiglières St martin d'Uriage en été

Janvier muséum d'histoire naturelle de Grenoble

Vélo

8. Alerte Incendie

Elles sont aux nombres de 3 au cours de l'année.

La première alerte incendie a eu lieu le vendredi 2 octobre, tout le monde est sorti en 55 secondes.

Une alerte séisme est également prévue.

9. Points sur les TAP : les activités

Un affichage du planning d'activités est prévu par la mairie et sera aussi mis sur le blog de l'école.

Les ATSEM trouvent qu'il y a moins de stress avec la demi-journée de TAP plutôt que les $\frac{3}{4}$ d'heures de l'année dernière, certains enfants peuvent dormir d'autres font des activités. Mais elles manquent de temps pour préparer les activités en amont (Marylène a 1h par semaine en tant que responsable et elles ont chacune 1h de réunion toutes les deux semaines pour préparer le contenu).

Les ATSEM font remarquer qu'elles ne sont pas animatrices (mais elles le deviennent selon la mairie), elles demandent des formations : la mairie dit qu'un plan de formation est en train de se mettre en place.

Actuellement il n'y a qu'un intervenant en plus du personnel communal et des ATSEM

Pour information il y a environ 90 enfants pendant les activités.

10. Cantine: changement de fournisseur, pourquoi et bruit ?

Selon les règles de la fonction publique, la mairie est tenue de faire un appel d'offre au terme du contrat avec le fournisseur de restauration. Celle-ci est ensuite tenue de garder l'entreprise répondant aux critères.

C'est donc l'entreprise Scolarest qui a remporté le contrat pour 1 an renouvelable.

Les ATSEM trouvent que les quantités pour les petits sont bonnes mais que pour les grands et moyens, cela est un peu juste.
Il y a aussi des problèmes de remise en température des plats.

La mairie et les parents d'élèves ont décidé de se revoir lors d'une réunion avec aussi les parents d'élèves de l'élémentaire pour discuter et voir les solutions pour régler ces soucis de cantine.

A savoir qu'il y a entre 220 et 260 enfants par jour à la cantine (maternelle et élémentaire), d'où le bruit.
Il n'y a qu'un seul service pour la maternelle les enfants doivent être un peu pressés pour laisser la place à l'élémentaire.

11. Point sur le ménage de l'école

Les maîtresses font remonter leur mécontentement vis à vis du ménage, il y a une accumulation de retards de ménage de plusieurs vacances surtout dans les classes et les ateliers

Lors des vacances de Toussaint, il n'y a que le ménage quotidien qui a été fait (tables, dessus de mobilier, aspirateur et lavage du sol) et non du gros ménage prévu à chaque vacances : jeux utilisés quotidiennement non lavés, chaises non lavées, poussières plafonds, murs, meubles (intérieur, dessous, derrière), étagères et bacs de jeux ou de matériel non faites

Depuis le début de l'année le couloir est nettoyé une seule fois par semaine (le mercredi) ce qui est insuffisant, la mairie dit que cela est prévu de remettre le nettoyage tous les jours dans les semaines à venir. La Salle de jeux est nettoyée presque tous les jours (sauf le mercredi).

Après vérification dans les classes, nous pouvons tout de même dire que les locaux sont en état pour accueillir les enfants en toute sécurité sanitaire.